



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEMANDE DE RELOGEMENT PAR LES PERSONNES SINISTRÉES SUITE AUX INONDATIONS

Carcassonne, le 31 octobre 2018

Afin d'accompagner les sinistrés dans leur demande de relogement ainsi que les communes dans la gestion de ces opérations, une mission de Maîtrise d' Oeuvre Urbaine Sociale (MOUS) a été mise en place et financée par l'Etat.

Cette mission confiée à l'opérateur « SOLIHA Méditerranée » va permettre:

- une prise en compte des demandes de relogement des sinistrés
- une écoute et un accompagnement des habitants pour leur projet de relogement et dans ce cadre, une aide dans l'accomplissement des démarches administratives et juridiques
- une recherche active de possibilités de logement à proposer aux sinistrés auprès de bailleurs (sociaux ou privés) du département
- une aide aux communes pour les démarches liées à la gestion des crédits du Fonds d'Aide au Relogement Urgent (FARU) qui vont financer ces relogements

Les sinistrés en demande de relogement, à l'exception des personnes qui s'étaient déjà rapprochées de leurs maires à cette fin et qui seront recontactés par l'opérateur, peuvent prendre contact avec Soliha Méditerranée soit en se rendant sur place, au 11, rue des 3 couronnes (8h30-17h30) à Carcassonne, soit par tél. au **04 68 11 97 32** ou par courriel **sinistresaude2018@solihamediterranee.fr**

Contact presse :

Dominique BLANC – *Cheffe de la communication interministérielle*

04.68.10.27.87

Marlène ARCIZET – *Assistante communication*

04.68.10.29.82



Préfecture de l'Aude



@Prefet11



www.aude.gouv.fr